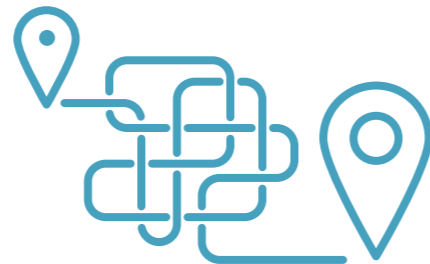


PARCOURSUP ? **FACILE !**

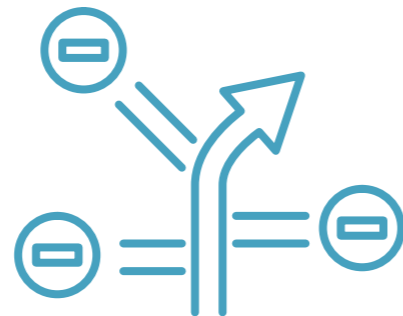
TUTO PÉDAGOGIQUE
POUR LES ÉLÈVES DE TERMINALE – 2022
SOUHAITANT S'INSCRIRE EN 1^{RE} ANNÉE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

→ DÉMARRER

**TROUVER
UNE FORMATION,
ÇA VOUS FAIT
PENSER À ÇA ?**



**VOUS CRAIGNEZ
D'ÊTRE ENFERMÉ DANS
UNE VOIE SI VOUS
VOUS TROMPEZ ?**



STOP AUX IDÉES REÇUES ! CE QU'IL FAUT GARDER EN TÊTE

- Une même formation mène à plusieurs métiers.
- Des formations différentes peuvent mener à un même métier.
- Il existe de nombreuses passerelles.
- Des changements sont possibles, sous certaines conditions, en cours d'année (rentrée décalée) et en fin d'année.
- La réorientation est possible en cas de mauvais choix de parcours.

**N'AYEZ PAS PEUR DE VOUS TROMPER
ET OUVREZ LE CHAMP DES POSSIBLES !**



→ PARCOURSUP, C'EST QUOI ?

Cette première vidéo vous donne les grands principes de Parcoursup.
N'hésitez pas à la visionner plusieurs fois.



EN RÉSUMÉ

→ **POUR QUI ?**

Les lycéens/les étudiants en réorientation.

→ **POURQUOI ?**

Pour s'inscrire dans une 1^{re} année de l'enseignement supérieur.

→ **QUAND ?**

De décembre à septembre, voir le [calendrier 2022](#).

→ **OÙ ?**

www.parcoursup.fr

→ PARCOURSUP, C'EST QUAND ?

ÉTAPE 1

→ Du 20 janvier au 29 mars inclus

- Début des inscriptions, création du dossier en ligne
- Saisie des vœux

ÉTAPE 2

→ Du 30 mars au 7 avril inclus

- Finalisation du dossier de candidature
- Confirmation des vœux

ÉTAPE 3

→ Du 2 juin au 15 juillet inclus

- Affichage des propositions d'admission
- Réponses des candidats

ÉTAPE 4

→ Du 23 juin au 16 septembre inclus

- Phase complémentaire, formulation des vœux sur les places vacantes

ÉTAPE 5

→ À partir du 1^{er} juillet

- Sollicitation de la CAES

→ À partir du 6 juillet

- Inscription administrative





→ COMMENT CRÉER VOTRE DOSSIER ?

Pour vous inscrire, vous aurez besoin de :

- votre INE (présent sur vos relevés de notes de 1^{re})
ou INAA (pour les élèves issus de l'enseignement agricole) ;
- une adresse mail que vous utilisez.

Ces éléments vous permettront de commencer votre inscription et d'obtenir votre numéro de dossier Parcoursup, puis de créer votre mot de passe. Ceux-ci sont à conserver soigneusement.

- Cliquez sur « Se connecter », puis « S'inscrire ». Validez la charte.
- Saisissez votre date de naissance et votre numéro INE (9 chiffres + 2 lettres ou 10 chiffres + 1 lettre).
- Vérifiez vos informations personnelles.
- Notez votre numéro de dossier et paramétrez votre mot de passe (12 caractères minimum dont 2 majuscules, 2 minuscules, 2 chiffres et 2 caractères spéciaux).
- Saisissez et validez votre adresse mail.
- Éventuellement, saisissez vos informations concernant les critères sociaux. En parallèle, effectuez votre demande de bourses auprès du Crous.

Vérifiez les informations qui sont remontées par votre lycée dans les rubriques « Scolarité », « Baccalauréat » et « Bulletins scolaires ». Signalez rapidement toute erreur au service de la scolarité, avant le 7 avril.

NOUVEAU ! Vous avez participé à une « Cordée de la réussite » ? C'est un plus pour vous. Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter cette information à votre dossier Parcoursup. Contactez votre établissement si vos périodes de cordées ne sont pas indiquées dans votre rubrique « Scolarité ».



Identité

Les champs marqués d'un astérisque* sont obligatoires.

Date de naissance* (au format JJ/MM/AAAA) :

 / /

Mon numéro INE :

Cochez cette case si vous n'avez pas d'INE





→ LES VŒUX, CE QU'IL FAUT SAVOIR

LES VŒUX

Les vœux peuvent porter sur :

- des formations sélectives (CPGE, BTS, BUT...), qui peuvent être soumises à des modes de recrutement spécifiques en plus du dossier Parcoursup (épreuves, entretiens). Elles sélectionnent les candidats et peuvent ainsi refuser des candidatures ;
- des formations non sélectives (licences, PASS et L.AS), dans l'académie d'origine ou en dehors, pour lesquelles les admissions se font sur dossier Parcoursup. Ces formations ne peuvent pas refuser de candidatures, mais elles effectuent un classement et l'admission dépend de leurs capacités d'accueil. Si elles ont des places disponibles, elles acceptent toutes les candidatures.

Les vœux ne sont pas classés, ils ont tous la même importance.

Pour les formations sous statut d'étudiant, vous pouvez faire :

- 10 vœux maximum en phase principale ;
- 10 vœux maximum en phase complémentaire.

Pour les formations sous statut d'apprenti, vous pouvez faire :

- 10 vœux maximum.

LES VŒUX MULTIPLES

Pour certaines formations, les candidats formulent des vœux multiples. Ils permettent de décliner des vœux en filières (BTS, DCG, CPGE, BUT...) de même spécialité.

- Chaque sous-vœu correspond à une formation dans un établissement donné.
- Un vœu multiple et ses sous-vœux comptent pour un seul vœu parmi les 10 possibles.

Vous pouvez faire jusqu'à 20 sous-vœux maximum, toutes formations confondues, hors écoles d'ingénieurs, de commerce, Ifsi, EFTS et PASS/ L.AS Île-de-France, pour lesquels le nombre de sous-vœux n'est pas limité et n'est pas compté dans le nombre maximum de sous-vœux autorisés.

ATTENTION : pour les candidats aux Ifsi et aux formations paramédicales : le nombre de vœux est plafonné à 5 ; le nombre de sous-vœux est illimité. Les 5 vœux correspondent à des regroupements d'établissements au niveau territorial, les sous-vœux correspondent aux établissements.

→ LES VŒUX : QUELQUES CONSEILS

ÉVITEZ DE VOUS CENSURER

- Il n'y a pas de formation réservée aux filles ou aux garçons.
- La procédure Parcoursup aide les lycéens boursiers (aide à la mobilité, taux minimum) : c'est une opportunité pour suivre les études qui vous motivent.
- Soyez mobile pour intégrer des filières sélectives (dans votre académie ou dans d'autres régions qui vous sont accessibles).

ÉTUDIEZ LES POSSIBILITÉS D'AUTRES FORMATIONS DANS LE MÊME DOMAINE

Par exemple :

- domaine paramédical : Ifsi/BTS analyses de biologie médicale/ BUT génie biologique ;
- domaine artistique : prépa art/DN MADE/écoles supérieures d'art ;
- domaine des sciences : prépa scientifique/licence scientifique/école d'ingénieurs.

AVEZ-VOUS ENVISAGÉ UNE FORMATION EN APPRENTISSAGE ?

- Attention, il faut trouver un employeur : la recherche s'effectue dès janvier.
- La majorité des formations en apprentissage autorise la formulation des vœux après le 29 mars.
- Trouvez les entreprises qui recrutent régulièrement en fonction de la formation qui vous intéresse.

Se former et travailler en alternance

1 Le job de vos rêves

2 En un clin d'œil

3 Un contact facile

La mission apprentissage

Faciliter les entrées en apprentissage



→ LES VŒUX : VIGILANCE !

N'ATTENDEZ PAS LA DERNIÈRE MINUTE POUR SAISIR VOS VŒUX !

Les risques de saturation de la plateforme Parcoursup sont réels les 28 et 29 mars et vous risquez d'être en difficulté.

Après le 29 mars, il sera trop tard !

Il n'y a pas de secret, vous ne trouverez les réponses qu'en étant bien informé. Si vous ne connaissez pas encore bien les différentes options qui s'offrent à vous, il est encore temps de vous renseigner.

- Consultez les sites suivants pour avoir des informations générales sur les différents types d'études : « [Que faire après le bac ?](#) » ; « [BTS](#) » ; « [BUT](#) » ; « [DEUST](#) » ; « [Licences](#) » ; « [Classes prépa](#) » ; « [Écoles spécialisées](#) ».
- Découvrez les sites spécialisés : [Terminales2021/2022](#) et [Horizons21^e](#).
- Réalisez des activités pour vous guider :
 - Après un bac général ou technologique
« [Découvrez les spécificités des BTS, BUT et CPGE !](#) » (516,93 Ko)
 - Après un bac professionnel
« [Découvrez les formations post-bac pro !](#) » (381,31 Ko)
 - « [Après votre bac pro, poursuivez vos études !](#) » (286,23 Ko)

PENSEZ À DIVERSIFIER VOS VŒUX

- Sécurisez vos demandes avec au moins un vœu supplémentaire dans une formation non sélective qui vous intéresse.
- L'apprentissage nécessite d'avoir trouvé un employeur, il faut y penser. Par sécurité, si cette formation existe aussi sous statut étudiant, faites également un vœu sous cette modalité pour ce mode de formation.
- Ne vous limitez pas au même diplôme ou à la même spécialité. Le moteur de recherche Parcoursup peut vous aider à identifier des formations similaires.

Pensez à consulter les attendus, les critères généraux et locaux pour les formations visées ainsi que la rubrique « Informations aux lycéens » pour savoir si vos enseignements de spécialité correspondent à la formation.

→ COMMENT RECHERCHER UNE FORMATION ?

S'informer et découvrir les formations avec le moteur de recherche, par **mots-clés**, par **types de formation** ou en **géolocalisant** les établissements.

The screenshot displays the 'Recherche des formations' (Search for training) interface. At the top, there is a search bar containing 'bts comptabilité 94'. Below the search bar, there are filters for 'Types d'établissement' (Public, Privé sous contrat, etc.) and 'Types de formation' (BTS - BTSA - BTSM, etc.). A list of schools is shown, each with details like 'Lycée Eugène Delacroix (Maisons-Alfort - 94) Public' and 'BTS - Services - Comptabilité et gestion'. To the right of the list is a map of Paris with blue location pins. Three callout boxes with arrows point to specific features: 'recherche par mots-clés' points to the search bar, 'recherche par types de formation' points to the 'Types de formation' filter, and 'recherche géolocalisée' points to the map.

→ RECHERCHER UNE FORMATION : CONSEILS

ESEO Angers Prépa Technologies et International (49) Privé sous contrat
Formation d'ingénieur Bac + 5 - Bacs généraux - 2 Sciences

[Voir la fiche](#) [Formations similaires](#)

1 Taux d'accès **89%**

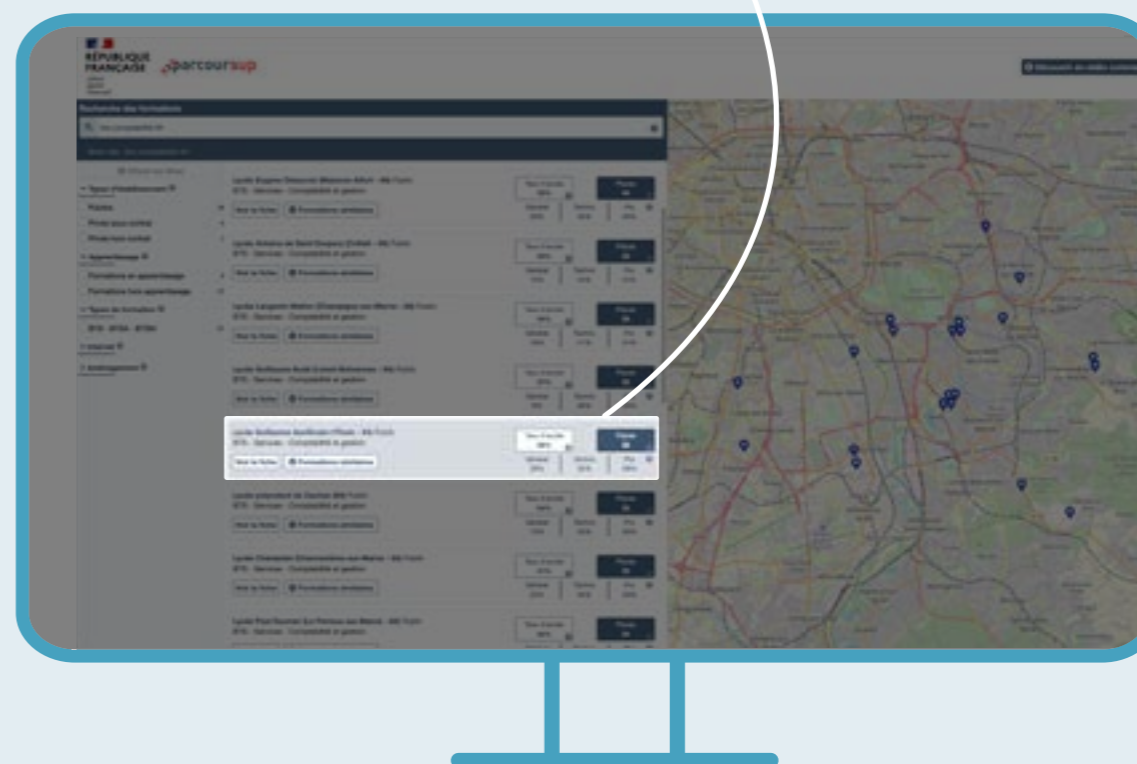
Général	Techno	Pro
100%	0%	0%

Places **10**

POUR CHAQUE FORMATION, VOUS TROUVEREZ DES INDICATIONS PRÉCIEUSES

- 1 Le pourcentage de candidats admis selon le type de baccalauréat et le taux d'accès en 2021 (quand l'information est disponible) ;
- 2 les suggestions de formations similaires pour élargir vos choix ;
- 3 le lien vers la fiche détaillée de la formation avec d'autres informations complémentaires, comme les attendus, les critères généraux d'examen des vœux, les dates des journées portes ouvertes...

Ces indicateurs doivent vous permettre de mieux cibler vos vœux et de mettre toutes les chances de votre côté !



→ LE PROJET DE FORMATION MOTIVÉ, C'EST QUOI ?



POUR CHAQUE VŒU, VOUS DEVEZ MAINTENANT RÉDIGER VOTRE PROJET DE FORMATION MOTIVÉ POUR EXPLICITER CE QUI VOUS MOTIVE

Vous avez besoin de connaître :

- la formation visée ;
- les compétences attendues ;
- les possibilités de poursuites d'études ;
- les options proposées dans la formation ;
- les conditions pratiques d'accès (éloignement géographique, logement, coûts).

Et de valoriser :

- les démarches entreprises pour mieux connaître cette formation ;
- vos résultats scolaires, compétences ou expériences en lien avec ce vœu.

LES AUTRES RUBRIQUES DE PARCOURSUP

La rubrique « Activités et centres d'intérêt » est un plus dans votre dossier qui peut faire la différence.

La rubrique « Préférence et autres projets » permet aux CAES (commissions d'accès à l'enseignement supérieur) de connaître votre projet et de voir quelle formation il est possible de vous proposer si vous n'avez pas eu de proposition d'admission.



→ PENSEZ À VALIDER VOS VŒUX

JUSQU'AU 7 AVRIL 2022

Pour chaque vœu ou sous-vœu, vous devez impérativement valider votre candidature, sinon ce vœu ne sera pas pris en compte.

Vous devez maintenant, si ce n'est pas encore fait, renseigner les différentes rubriques de Parcoursup, dont :

- vos projets de formation motivés : 1 par vœu ;
- la rubrique « Activités et centres d'intérêt » ;
- la rubrique « Préférence et autres projets » ;
- le cas échéant, ajoutez les pièces justificatives complémentaires demandées par les établissements.

QUI PEUT VOUS AIDER ?

Rencontrez ceux qui peuvent vous aider :

- au sein du lycée : un de vos deux professeurs principaux et/ou le psy-EN ;
- au CIO, avec ou sans rendez-vous.

Informez-vous sur les filières et les formations :

- [Terminales2021-2022](#) ;
- [Parcoursup](#), avec [le moteur de recherche des formations](#) ;
- [Mon orientation en ligne](#) ;
- [Horizons21^e](#).

En cas de problème technique et/ou pour toute question sur votre dossier :

- utilisez la rubrique « Contact », de préférence au sein de votre dossier [Parcoursup](#).

Informez-vous sur le fonctionnement de la procédure :

- consultez les tutos et la [FAQ Parcoursup](#).

Un numéro vert vous accompagne tout au long de la procédure :

0800 400 070. Des conseillers pourront répondre à vos questions sur le fonctionnement de la procédure ou vous apporter des informations sur l'orientation, les formations ou encore les métiers qui vous intéressent.



→ COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS ?

À PARTIR DU 2 JUIN, LES ÉTABLISSEMENTS VOUS RÉPONDENT

Vous recevez	Votre réponse	Autres actions
Une seule proposition d'admission (« Oui » ou « Oui si »)	Vous devez répondre « J'accepte » ou « Je refuse »	Vous avez d'autres vœux en attente : vous devez préciser si vous les conservez (« Je maintiens ») ou si vous les annulez (« Je renonce ») et valider en bas de page. En cas de non-réponse, les vœux en attente sont supprimés automatiquement
Plusieurs propositions d'admission (« Oui » ou « Oui si »)	Vous devez répondre « J'accepte » ou « Je refuse ». Vous ne pouvez accepter qu'une proposition	
Uniquement des propositions « Oui, en attente »	Vous devez vous connecter régulièrement pour suivre l'évolution de votre rang en attente et voir si une formation vous est proposée. Des places peuvent se libérer au fur et à mesure que les autres candidats renoncent à certains de leurs vœux. L'indication du rang du dernier candidat en 2021 vous permet d'apprécier votre position	
Uniquement des réponses « Non »	Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez demander un conseil, un accompagnement au sein de votre lycée ou au CIO (centre d'information et d'orientation) pour envisager d'autres choix de formation	

QUAND RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS ?

Respectez les délais :

→ vous n'aurez que peu de temps pour répondre aux propositions. Vérifiez les délais indiqués sur Parcoursup.

Apportez une réponse (« J'accepte » ou « Je refuse ») à chaque proposition dans les délais impartis, sinon la place sera proposée à quelqu'un d'autre. Confirmez la conservation des vœux en attente.

Si vous recevez plusieurs propositions, **vous devez en accepter une et renoncer aux autres.** À chaque fois que vous faites un choix entre plusieurs propositions, vous libérez des places proposées aux candidats suivants sur la liste d'attente.



→ VOUS N'AVEZ PAS FAIT DE VŒU OU VOUS N'AVEZ QUE DES RÉPONSES NÉGATIVES

Ce que vous pouvez faire, en étant accompagné par votre professeur principal ou votre professeur référent, par le psychologue de l'Éducation nationale du lycée et le CIO :

- participer à la **phase complémentaire du 23 juin au 16 septembre** pour postuler sur des places vacantes. Les vœux sont à formuler pour le 14 septembre au plus tard ;
- accepter d'être **accompagné par la CAES à partir du 1^{er} juillet** ;
- tenter des **formations en apprentissage**, sous réserve d'avoir trouvé un employeur ;
- faire des demandes de **formation en dehors de Parcoursup** ;
- faire autre chose, hors du système scolaire, pour **développer vos compétences** (vie active, service civique en France ou à l'étranger, séjour à l'international, autre type de formation...) **en étant accompagné par le CIO et la mission locale de votre territoire.**

LA PHASE COMPLÉMENTAIRE DU 23 JUIN AU 16 SEPTEMBRE

Vous pourrez formuler **10 nouveaux vœux** sur les places encore disponibles. C'est une réelle opportunité, mais le choix est restreint.

Vous pouvez vous inscrire à cette phase complémentaire si :

- vous n'avez pas reçu de proposition en phase principale ;
- vous avez une proposition, mais d'autres formations vous intéressent davantage ;
- vous n'avez formulé aucun vœu avant le 29 mars ;
- vous n'avez pas encore effectué votre inscription sur Parcoursup.

LA CAES, C'EST QUOI ?

À partir du 1^{er} juillet, vous pouvez solliciter depuis votre dossier un **accompagnement personnalisé de la CAES (commission d'accès à l'enseignement supérieur) de votre académie.**

Cette commission étudie votre dossier et vous aide à trouver une formation au plus près de votre projet et en fonction des places disponibles.

Pour bénéficier de l'accompagnement par la CAES, vous devez :

- avoir formulé au moins un vœu en phase principale ;
- ne jamais avoir reçu de proposition d'admission, que vos vœux soient refusés ou restés en liste d'attente ;
- être refusé ou en attente sur tous vos vœux ;
- avoir formulé des vœux en phase complémentaire ;
- avoir obtenu le baccalauréat depuis moins de 4 ans.

→ L'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI ?



L'APPRENTISSAGE

C'est une modalité de formation qui alterne enseignement théorique dans un établissement et formation pratique chez un employeur.

- Vous aurez à la fois le statut d'étudiant et celui de salarié (rémunération équivalente à un pourcentage du SMIC, variable selon votre âge et votre année d'études).
- Vous aurez le même diplôme que les élèves l'ayant obtenu sous statut d'étudiant.
- Les demandes se font sur Parcoursup : même si vous pouvez avoir des délais supplémentaires par rapport aux vœux sous statut d'étudiant, faites vos recherches de formation et surtout d'employeur dès maintenant.
- Pour vous aider à trouver un employeur, les formations et CFA peuvent vous aider. Des sites sont également disponibles. Pour en savoir plus, consulter le tuto « L'apprentissage » sur **Parcoursup**.



→ LES FORMATIONS HORS PARCOURSUP, C'EST QUOI ?

HORS PARCOURSUP, QUELQUES EXEMPLES

- Certaines formations d'art et du spectacle vivant ;
- des écoles privées et spécialisées, par exemple des écoles de commerce, d'ingénieurs ou certaines filières en université (attention au coût des études et à la reconnaissance du diplôme) ;
- des écoles d'entreprise ;
- certaines écoles qui dépendent des chambres de commerce et d'industrie.

Consultez directement les sites Internet des écoles.

FAIRE AUTRE CHOSE, QUELQUES EXEMPLES

Ne perdez pas votre année. Si vous n'avez fait aucun vœu ou si vous n'avez aucune proposition, mettez à profit cette année pour enrichir votre parcours personnel ou professionnel.

→ [Service civique en France ou à l'étranger](#)

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le service civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.

→ [Séjour à l'international, stage en Europe, séjour au pair, volontariat, permis vacances-travail...](#)

Pour enrichir votre expérience, pratiquer une langue étrangère, gagner en autonomie et en indépendance, découvrir une autre culture... de nombreuses raisons peuvent vous pousser vers cette expérience.

→ [Vie active](#)

Il s'agit tout simplement de trouver un emploi. Des dispositifs existent pour aider les jeunes. Pensez aussi à l'intérim, à l'entrepreneuriat ou à l'auto-entrepreneuriat.

- Les missions locales pour aider à trouver un dispositif, notamment dans le cadre du plan « [1 jeune 1 solution](#) », ainsi que **d'autres types de formations certifiantes ou diplômantes.**

